Ecole élémentaire Alsace Lorraine

Compte-rendu du Conseil d'école du 5 juin 2015

Présents :

Directeur : M. Cordier

Enseignants : Mmes Desaunay, Hémeryck, Carbonel, Morizot, Caron, Hernandez, Ribault, Monteiro, Brétille, Lisse, Couty, Keoxay et Mrs Larmurier, Morvan, Bedjaoui,.

Mairie : M. Boëdec (Maire), M. Kecheroud, M. Boillevin

Parents PEEP : Mmes Delcourt, Dumont, Caillon, d'Arbaumont, Gaillard, Verdumen.

Parents APAP : Mmes Briois, Minois, Roger, Clérice, Waeckel, Gachon.

Parents FCPE : Mmes Papin, Fernandez-Curiel, M. Ferreira.

I. Bilan de cette première année de réforme pour les enfants :

En fonction de l'âge des enfants, le bilan est différent.
Pour les plus grands, il est plus confortable de finir plus tôt et positif pour les CM2 qui ne semblent pas plus fatigués que l'année précédente.
Pour les plus jeunes et surtout pour les CP, les nouveaux rythmes scolaires ne semblent pas adaptés. On constate une plus grande fatigue et une attention diminuée les après-midis.

II. Bilan du Temps d'activités Périscolaire :

Point de Mr Kecheroud : Un peu plus de 50% des enfants mangeant à la cantine participent aux activités périscolaires.
Le détail par niveau : CP : 30%, CE1 : 65%, CE2 : 50%, CM1 : 63%, CM2 : 64%.
La participation par genre : Sur la période de mars à juillet, 85% des participants sont des filles, contre 15% des garçons.
Les temps d'activité périscolaire sont un succès sur la plupart des écoles de Cormeilles en Parisis.
Pour l'année prochaine, un bilan sera fait pour choisir les activités : l'objectif est d'en proposer de nouvelles, avec la possibilité de remettre en place celles qui sont les plus demandées par les enfants.

Il est important de rappeler que si tous les enfants ne participent pas, c'est qu'ils ont besoin de s'occuper de leur côté en faisant d'autres jeux. Il faut respecter ce besoin de flâner et de jouer sans consigne de l'adulte.

Les inscriptions aux activités se font lors de la première semaine, en début de période.
Il a été signalé que certains enfants, surtout les CP, n'ont pas su à qui s'adresser lors de la précédente période. Ils auraient besoin d'un repère ou d'une personne référente.

Le flyer distribué aux parents avant chaque période est très utile, notamment pour les CP qui peuvent ainsi être encouragés à participer par leurs parents.

III. Tableaux Numériques Interactifs :

Selon certains élèves, un problème de chaleur se dégageant des tableaux a été détecté.
Réponse des enseignants : la chaleur n'est pas due aux tableaux numériques. Il fait globalement chaud dans les classes.
Il n'est pas prévu d'installation de tableau numérique l'année prochaine.

IV. Piscine :

Retours des enseignants suite aux premières séances piscine : Cela se passe bien, cependant, les vestiaires collectifs sont trop petits et pas fonctionnels, notamment pour que les enfants mettent leurs chaussures.

V. Plan Vigipirate :

La question des parents d'élèves : pourquoi le Maire a-t-il autorisé des sorties sur Paris dans le cadre des accueils en centre de loisirs et pas dans le cadre scolaire ?
Réponse du Maire : En tant que Maire, Mr Boëdec est totalement responsable du service jeunesse. Il autorise les sorties et en assume donc toute la responsabilité.
Pour les temps scolaires, la responsabilité est partagée entre l'Education Nationale et le Maire. L'éducation Nationale reste floue dans son discours en disant « Les mesures générales associées aux sorties sont assouplies ». Dans ces conditions, le Maire préfère ne pas donner son accord.
Cette restriction des sorties a gêné les enseignants dans la conduite de leurs projets.

Un protocole d'alerte a été mis en place par l'éducation nationale en cas d'événement climatique majeur (tornade par exemple). Les responsables d'établissements doivent s'appeler entre eux pour se prévenir et ce dans un ordre bien précis, c'est la chaîne d'appels.

VI. Salle informatique :

Des postes informatiques avaient été signalés comme manquants. Il s'agissait en fait d'ordinateurs récupérés dans d'autres écoles et que la Mairie de Cormeilles avait bien voulu mettre à la disposition de l'école Alsace-Lorraine.
A l'heure actuelle, l'école dispose de 15 postes informatiques. La norme est de 1 poste pour 2 élèves, elle est respectée.

VII. Eau du Robinet :

Question de parents d'élèves qui s'inquiètent de savoir s'il y a du plomb dans les canalisations et si les travaux nécessaires ont été faits.
Réponse du Maire : Il n'y a pas de plomb dans les canalisations de l'école Alsace Lorraine.

VIII. Espace famille mode d'emploi :

Depuis la mi-mai, l'inscription au centre de loisirs se fait obligatoirement en ligne.

A partir du 3 août, il en sera de même pour l'inscription à la cantine.
Les parents pourront «décocher» l'inscription à la cantine de l'enfant la veille du jour concerné, avant 9h.
Si l'enfant mange à la cantine sans y être inscrit, il y aura une pénalité de 50 centimes à régler par les parents, en plus du tarif habituel.
Si l'enfant ne mange pas à la cantine alors qu'il était inscrit, les parents devront régler 70% du tarif ; sauf présentation d'un certificat médical (dans ce cas, les parents n'auront rien à régler).

Le cas de l'absence des enseignants a été abordé : les parents seront-ils facturés s'ils reprennent leur enfant pour ne pas surcharger les autres classes ? La question va être étudiée en Mairie.

Question des Protocoles d'Accueil Individualisés : le dossier est téléchargeable en ligne mais les parents devront le ramener en Mairie avec les documents nécessaires.

Les parents n'ont plus l'obligation d'inscrire leurs enfants au CLAE. Cependant, le dossier administratif est à faire en ligne.

Il a été suggéré l'idée de mettre en ligne une Foire Aux Questions pour aider les parents à faire les démarches en ligne.

IX. Prévision rentrée 2015 :

Les effectifs actuels sont les suivants :
4 CP : 24 élèves par classe,
3 CE1 : 27 élèves par classe,
3 CE2 : 29 / 28 / 28 élèves par classe,
3 CM1 : 27 / 27 / 26 élèves par classe,
3 CM2 : 31 / 31 / 30 élèves par classe.

La réunion d'informations pour les nouveaux parents est prévue le 12 juin à 17h dans le réfectoire.

Mr Cordier annonce le départ en retraite de Mme Carbonel.

X. Absence des enseignants :

Mme Greuet est en arrêt maladie depuis la rentrée des vacances de Printemps. Selon certains parents d'élèves l'information a tardé à venir.
M. Cordier précise que cette période correspond à un moment de gros travail administratif. La communication entre M. Cordier et Mme Greuet pendant leur temps de congé a permis de prévenir au plus vite l'Inspection. M. Cordier, Mme Greuet et l'Inspection ont été très réactifs ce qui a permis d'avoir un remplaçant, M. Bedjaoui, dès le premier jour de la rentrée. Ce remplaçant accompagnera les enfants jusqu'à la fin de l'année scolaire. L'information a été

diffusée dans la semaine de la rentrée. M. Cordier demande s'il valait mieux communiquer ou réagir et avoir un enseignant devant les élèves de la classe de CPC ?
Mme Greuet sera ensuite en congé maternité puis en congé parental.
Pour l'année scolaire prochaine, deux remplaçants sont prévus : l'un prendra la classe de la rentrée de septembre à fin septembre, et l'autre jusqu'à la fin de l'année scolaire.

XI. Récréations :

Il y a eu des jeux violents lors du temps intermédiaire du petit clae. Il s'agissait de jeux de bagarre furtifs pendant lesquels un autre enfant a été brutalisé.
Les parents concernés ont échangé avec les animateurs très rapidement. Amine -en tant que responsable du CLAE-s'est montré réactif auprès des enfants et des parents : il a rappelé les règles aux enfants et a alerté les parents.
Cependant, les parents des deux parties se demandent comment sont gérés ce genre de « jeux de bagarre » lorsqu'ils surviennent lors des temps scolaires.
Ils s'interrogent sur le travail fait en amont pour éviter que ce genre de comportement ne se produise.
Réponse du directeur : Si de tels « jeux » ont lieu, la réaction serait la même que celle du CLAE, c'est-à-dire une explication en classe de la dangerosité de tels actes, et un rappel des règles.
Eventuellement, le directeur peut convoquer les parents.
Des échanges ont lieu régulièrement entre le CLAE et l'équipe enseignante, notamment en cas de gros soucis.

XII. Fête de l'école :

Pour que la kermesse fonctionne il faudrait 80 parents.
Les enseignants ont constaté le peu d'investissement de la part des parents pour tenir un stand le soir de la fête. En effet, très peu de parents se sont engagés sur le questionnaire distribué dans le cahier de liaison.
Ceci est regrettable car les stands sont prévus pour les enfants.

Pour permettre un nombre de stands suffisants, plusieurs idées :
- Utiliser le panneau d'affichage réservé aux représentants de parents d'élèves.
- Faire appel aux grands parents,
- Diminuer le nombre de personnes affectés à la restauration,

Le 15 juin, un point sera fait pour voir si suffisamment de parents veulent tenir un stand. Une décision sera prise. S'il n'y a pas assez de parents, les animations auront lieu l'après midi et seront réservées aux enfants de l'école.

Organisation : les courses sont à faire le vendredi 26 sur le temps du midi.
L'idée de diminuer la quantité de nourriture (ramadan) a été suggérée.
Un parent d'élève se propose de s'occuper de faire les courses.